



Association professionnelle des gestionnaires de famille
de l'intendance et de l'économie familiale

Rapport d'activité 2014

(pour l'AG du 17 juin 2015)

En 2014, Hestia c'est :

Une équipe dynamique, engagée et compétente

La gestion d'Hestia est assurée par un comité directeur, qui gère l'association, selon la méthode de direction par objectif. Un serveur hébergé permet à chaque membre d'avoir accès au mail et de travailler à distance depuis n'importe où, afin d'assurer la gestion d'Hestia.

Le comité fait appel à des consultants, ayant une expertise dans les domaines suivants :

- Gestion, management et comptabilité
- Questions familiales
- Pédagogie
- Informatique

La promotion de la formation professionnelle et de ses débouchés

La commission professionnelle

Composée d'une coordinatrice et de 12 à 20 professionnelles de l'intendance et de l'économie familiale avec CFC. Cette commission a pour mission :

Soutien à l'intégration professionnelle

Promouvoir le profil des personnes certifiées sur le marché de l'emploi et les conseiller.

- Partenariats et collaborations avec les organismes sociaux et associations, soit en 2014 : Pro Senectute, Centre d'information et de réadaptation, Imad, Cité Générations, Centre de liaison des associations féminines, association Bienvenue.
- Etude des besoins en formation continue : une formation sur la gestion du budget et des dettes pour les intervenantes de l'assistance administrative à domicile est prévue pour 2015, car nous recevons des demandes des diverses associations, pour un public de jeunes adultes avec diverses problématiques.
- Développement d'activités professionnelles au sein d'Hestia, dans les domaines de l'économie familiale, pour mettre en visibilité les compétences professionnelles, opérationnelles et personnelles des personnes détentrices du CFC de Gestionnaire en économie familiale ou intendance, telles que l'assistance administrative à domicile, l'accompagnement social individualisé à domicile, ainsi que l'intendance sociale pour la gestion du lieu de vie.
- Démontrer également que ces professionnelles répondent à un besoin de l'économie.

Soutenir et développer la validation des acquis de l'expérience

- Nous conseillons les gestionnaires de famille sur l'accès à la formation modulaire pour adultes de Gestionnaire en intendance, qui valide les acquis des personnes actives en famille.
- Une demande collective de validation des acquis de l'expérience pour les gestionnaires en économie familiale/intendance (GEF/GEI) a été remise au service de la formation professionnelle et continue (OFPC) en 2012, pour l'obtention d'un CFC d'assistant(e) socio-éducatif/ve. Ceci pour valider des compétences en accompagnement social, acquises par l'expérience et/ou diverses formations dans le domaine.

Quelques chiffres :

En 2012, 1 personne a obtenu le CFC d'assistante socio-éducative (ASE)

En 2013, 3 personnes ont obtenu le CFC d'assistante socio-éducative (ASE)

En 2014, 3 personnes ont obtenu le CFC d'assistante socio-éducative (ASE)

En 2015, 3 personnes à notre connaissance, nous attendons encore le palmarès officiel

Témoignage :

« Grâce à mon CFC de gestionnaire en économie Familiale et mon CFC d'Horticultrice, les domaines de compétence suivants ont été validés : Accompagnement et appuis - Santé et soins corporels - Alimentation et économie familiale - Communication et collaboration - Planification - L'institution et son contexte - Culture générale.

J'ai décidé de faire le cours suivants : Identifier son rôle professionnel

Les autres modules je les ai acquis par mon travail de validation des acquis de l'expérience

Voici dans les grandes lignes mon parcours : engagée en 2010 à la crèche des Vers à soie à Versoix comme remplaçante en CDD, puis 2011 ce poste s'est transformé en CDI jusqu'à aujourd'hui et à la rentrée d'août j'aurais un poste d'ASE dans un groupe fixe, poste que je demandais depuis longtemps et que la direction a enfin pu exaucer sûrement facilité grâce au CFC que j'ai eu en 2014.

Dans notre crèche la direction demande aux auxiliaires sur place de faire une validation des acquis, chose que j'ai faite bien avant leur demande grâce au travail d'Hestia ! »

Sandrine

Prestations sociales

L'assistance administrative à domicile AAD

Les ressources humaines : 1 administratrice, 11 professionnelles GEF/GEI avec CFC, ayant suivi un module de formation spécifique.

Cette activité est principalement réalisée **en partenariat** avec Pro Senectute et le CIR – Centre d'information et de réadaptation pour personnes aveugles ou malvoyantes, depuis 2008.

Il s'agit de répondre à des besoins exprimés par les services sociaux et de mettre en lumière le profil de compétence des gestionnaires de famille certifiés dans le domaine social. Nous nous sommes inscrits dans une dynamique de collaboration interinstitutionnelle pour atteindre ces objectifs.

A la demande de Pro Senectute, une réunion a eu lieu entre la Direction et Hestia le 2 septembre 2014. Elle était animée par Monsieur Demont, Directeur et Monsieur Frily, Assistant social, responsable des relations avec les Assistantes administratives (AAD) d'Hestia. Mesdames Martin et Keiser, membres du comité et Madame Munzinger, consultante, représentaient Hestia.

Ce rendez-vous avait pour but de faire le point sur notre partenariat et de répondre à des demandes particulières des assistantes sociales/assistants sociaux.

A cette date, nous gérons environ 30 accompagnements administratifs à domicile. Monsieur Demont nous a demandé si nous pouvions assumer un nombre de 40 mandats au total. Nous avons répondu par l'affirmative.

Le sujet des questionnaires API (allocations pour impotence) a été soulevé. Il nous a été demandé si nous pouvions répondre à l'augmentation des demandes. Nous avons répondu que nous avons les ressources nécessaires et que par sécurité, nous allons former une personne supplémentaire.

Monsieur Demont nous a rapporté la satisfaction des assistantes sociales/assistants sociaux à travailler avec nous et son désir de maintenir notre collaboration.

Cette année le service social de l'Imad nous a transmis de plus en plus de demandes de privés, qui ont besoin d'une assistance administrative à domicile.

Demandes d'allocations d'impotence AVS.

Pro Senectute nous mandate pour remplir ces demandes depuis juin 2011. Pour donner suite à une demande de l'AI, qui traite les demandes, une formation continue a été planifiée en janvier 2015 chez Pro Senectute pour les assistants sociaux et les assistantes administratives d'Hestia, afin d'améliorer la précision du remplissage des demandes, notamment concernant les renseignements médicaux, avec des termes issus du vocabulaire médical professionnel.

Promotion de l'activité en 2014:

- Réédition des dépliants d'information sur les activités AAD et AAID (Accompagnement et animation individualisés à domicile), Diffusion des flyers à l'Imad, Cité Générations, Cité Senior, CIR, Pro Senectute et sur le site Internet. Des dépliants ont également été déposés chez divers médecins, et envoyés à la demande de particuliers, ou de services divers (Pro Infirmis, assistants sociaux des mairies ou d'hôpitaux).
- transmission des informations concernant nos activités sur :
 - le site Internet du Centre de liaison des associations féminines (Clafg)
 - le livre « La clé » édité par le canton de Genève
 - le site Infosénior, grâce à Monsieur Demont, directeur de Pro Senectute, lien ci-dessous : <http://www.infosenior.ch/index.cfm/Infosénior:HomeFrontend/index>

L'accompagnement et l'animation individualisés à domicile - AAID

Il s'agit d'un accompagnement sur mesure, étendu et diversifié. Les intervenantes répondent, au plus près, aux besoins individuels des personnes dans toutes les activités de la vie quotidienne, stimulent l'autonomie, la créativité, la mobilité et le lien social, entre autres,...

Témoignage :

« Bonjour Madame,
Nous voici donc de retour. Un grand merci pour votre suivi téléphonique ainsi que pour votre mail intermédiaire que nous avons pu lire, avec quelques jours de retard, en Namibie quand les connections wifi étaient disponibles. Effectivement tout s'est bien passé et j'étais rassurée que vous ayez un contact quotidien avec ma maman, cela m'a permis de passer des vacances plus tranquilles. Je n'hésiterai pas à transmettre les coordonnées d'Hestia à mes connaissances qui pourraient en avoir besoin et n'hésiterai pas à faire appel à vous à nouveau.
Avec mes remerciements pour votre travail et votre implication, recevez toutes mes meilleures salutations.
Cordialement
Katia »

L'intendance sociale à domicile - ISD

Pour répondre à de nombreuses demandes, Hestia a mis sur pied en 2013 un service d'entretien personnalisé du lieu de vie, répondant à des besoins spécifiques de personnes fragilisées à domicile.

Quelques chiffres sur nos prestations :

1 Heures d'intervention AAD (Assistance administrative à domicile)
en 2014 ⇒ **717 heures**. (576 en 2013)
Client : Pro Senectute.

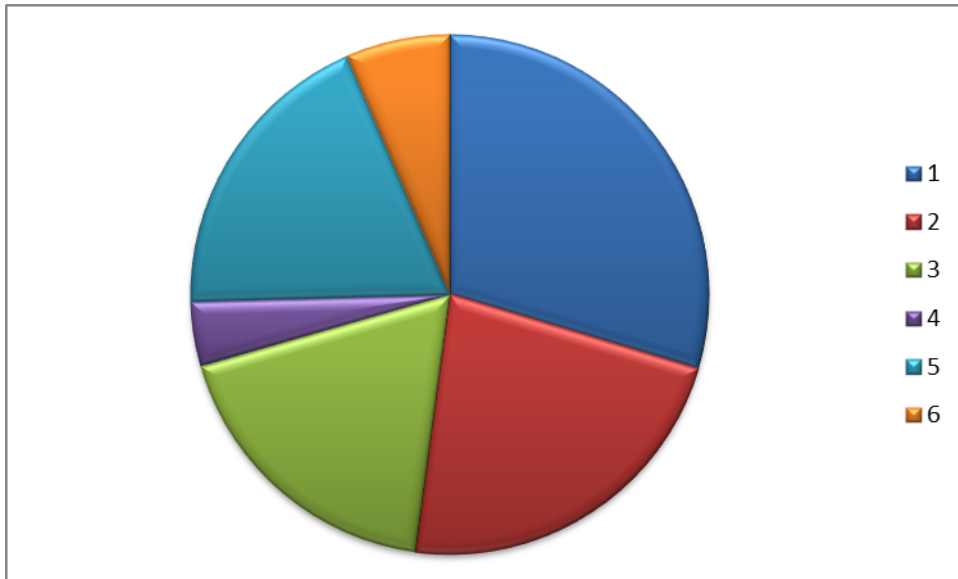
2 Heures d'intervention AAD (Assistance administrative à domicile)
en 2014 ⇒ **545 heures**. (496 en 2013)
Client : CIR (Centre d'information et de réadaptation pour aveugles et malvoyants)

3 Heures d'intervention API (Remplissage de demandes d'allocation d'impotence AVS),
en 2014 ⇒ **445 heures** (263 en 2013)
Client : Pro Senectute.

4 Heures d'intervention AAD (Assistance administrative à domicile)
en 2014 ⇒ **98 heures**. (58 en 2013)
Clients : demandes de privés.

5 Heures d'intervention AAID (Accompagnement et animation individualisés à domicile)
en 2014 ⇒ **457 heures**. (567 en 2013)
Clients : demandes de privés.

6 Heures d'intendance sociale à domicile
en 2014 ⇒ **158 heures**. (596 en 2013)
Clients : demandes de privés.



Formations

La formation a toujours tenu une place privilégiée dans la mission d'Hestia. Grâce à la certification EduQua, que nous avons obtenue en 2011 pour les cours interentreprises en intendance, Hestia a mis en place un système de gestion de la qualité, pour la mise en place de formations, tant pour la formation interne des membres du comité, que pour la formation continue des adultes certifiés en économie familiale/intendance, ainsi que pour un plus large public dans le domaine de l'économie familiale.

En 2014, il y a eu plusieurs sessions de formations :

Cité Senior

Nous avons été contactés par Cité Sénior, pour prodiguer un cours de gestion administrative dans le cadre privé à l'attention de leurs usagers, suite à un flyer d'Hestia déposé dans leurs locaux.

L'objectif global de la formation, définie avec Cité Séniors, était le suivant :
Être capables à la fin des deux sessions de formation de 2 heures, d'assurer la gestion administrative courante, avec les possibilités qui sont mises à disposition à l'heure actuelle.

Nous avons préalablement organisé une séance d'information à Cité Sénior, pour présenter les objectifs spécifiques du cours. Nous avons exposé dans un stand, le matériel et les documents nécessaires pour la gestion du courrier, des paiements, dispositifs de classement, et autres... Nous avons mis des flyers d'Hestia à disposition du public et nous avons répondu aux questions, sur le déroulement du cours, sur l'activité d'Hestia, etc... Cette séance a permis aux visiteurs de nous connaître et de s'inscrire pour les cours.

- Le premier cours a traité des bases théoriques de la gestion administrative à domicile, en utilisant comme outil Powerpoint, et des documents papiers.
- Le deuxième cours a été organisé sous forme d'ateliers participatifs. Nous avons d'abord fait un tour de table pour connaître les questionnements et besoins théoriques et pratiques des participants. Nous avons proposé des exercices : remplir des ordres de paiement, des tableaux de gestion des frais médicaux, différents modes de classement des papiers.

A l'issue de ces ateliers, nous avons répondu à leurs besoins spécifiques et à leurs questions, ce qui a permis d'enrichir la formation.

Certaines ont trouvé une solution pour leur paiement, pour d'autres cela a été une aide pour le classement des factures, ou pour le suivi des remboursements médicaux.

A la fin du cours, les personnes nous ont fait part de leur satisfaction. Pour certaines l'angoisse de devoir utiliser Internet pour faire les paiements était importante, et c'est lors de la présentation des différents modes de paiement qu'elles ont découvert qu'entre le carnet jaune et Internet, il y avait d'autres solutions. Suite à ces cours, une des participantes nous a même contactées, pour un complément de formation personnalisé.

Nous nous sommes rendues chez Cité Senior, pour faire un compte rendu de la formation, lors de la journée de clôture des activités saisonnières ; nous avons exprimé notre enthousiasme à partager notre savoir-faire avec des personnes qui ont montré un réel intérêt. Nous avons annoncé que nous étions prêtes à organiser d'autres formations, si la demande était là !

Formation professionnelle continue d'assistance administrative à domicile

Comprenant deux sessions de formation de 5 heures au total, les 12 février et 12 novembre 2014

La première formation, animée par Claude Eric Frily, responsable du service social chez Pro Senectute, avait pour thème la gestion des impôts, dont la préparation des documents pour la déclaration, suivant la liste actualisée fournie par Pro Senectute.

D'autres sujets liés à la pratique professionnelle ont également été abordés

La deuxième formation de novembre, comportait deux volets :

En première partie : Intervention d'Anabela Veira Hug, Assistante Sociale au CIR – Centre d'information et de réadaptation pour personnes aveugles ou malvoyantes, responsable du service assistance administrative à domicile, portait sur le thème :

La gestion administrative est un soin à part entière.

Cette prestation figure dans le catalogue des HUG et fait partie intégrante de l'accompagnement social de la personne âgée. Elle a souligné l'importance de créer une relation de confiance dans cette activité.

Anabela Hug a ensuite traité des points suivants :

- financement de l'assistance administrative à domicile - AAD
- prestation AAD en cas d'hospitalisation
- gestion des frais médicaux, impôts
- moyens optiques
- moyens auxiliaires
- présentation de différentes institutions traitant de la malvoyance et de la cécité

En 2^{ème} partie : Hestia a transmis des directives pour la gestion interne de l'activité

- format et libellé des feuilles d'intervention signées par les clients
- procédure pour la gestion d'une situation d'assistance administrative, provenant de l'Imad ou de clients privés.

Représentation des gestionnaires de famille

Hestia est membre de Pro Familia Suisse

Suite à l'arrêt des activités en 2012 de l'Association nationale des gestionnaires de famille BFM/AGF à Berne, dont nous avons repris les actifs, Nous sommes devenus, membre de Pro Familia Suisse en 2013, étant donné que nous avons les mêmes buts.

Dès septembre 2013, Hestia a délégué une ambassadrice, spécialiste des questions familiales, en la personne de Monique Lafargue, pour participer à diverses journées d'étude, congrès, conférences organisée par Pro Familia Suisse, et divers organismes sur le thème de la famille.

2014 a été riche en événements, nous n'avons malheureusement pas pu répondre à toutes les sollicitations, mais avons privilégié 3 thèmes :

1) Conférence & table ronde, le mardi 14 octobre 2014 sur le thème :

« Conjuguer engagement professionnel et équilibre de vie : une évolution nécessaire du modèle global de l'entreprise ? »

Organisée par le bureau de la promotion de l'égalité entre femmes et hommes (BPE), en collaboration avec la fédération des entreprises romandes (FER) de Genève, Pro Juventute et le bureau UND.

François Longchamp, président du Conseil d'Etat, fait une introduction ; « Nous avons besoin des femmes sur le marché du travail. La mixité professionnelle a des enjeux économiques et sociaux. » Présentation du programme **PME Check**, outil qui propose aux entreprises de faire le point sur les possibilités d'améliorer la conciliation vie professionnelle et vie privée; le « Bureau UND » établit un état des lieux de la situation actuelle, et propose des pistes pour des plus à offrir, aussi bien du côté de l'employeur que de l'employé.

Conférence de Pascale Pitavy, docteure en sciences économiques et directrice associée chez EQUILIBRES (organisme spécialisé en ingénierie de l'égalité professionnelle, www.equilibres.eu).

« Il y a actuellement empiètement de la vie professionnelle dans la vie privée, de même qu'il y a débordement de la vie privée sur la vie professionnelle. Avant, le but était souvent de faire une carrière professionnelle; on a interrogé les 16-25 ans et pour eux, le plus important est de concilier vie professionnelle et vie privée. C'est toujours à l'heure actuelle les femmes qui assument l'équilibre travail-famille, 45% des femmes qui travaillent font du temps partiel contre 9% chez les hommes. Les tâches domestiques sont toujours majoritairement faites par les femmes. Le cœur du problème c'est que les rôles sociaux sont toujours aussi stéréotypés. »

Les moyens proposés afin de lutter pour l'égalité :

- Ne plus traiter les femmes comme des personnes à risques, en délit de grossesse.
- Développer des mesures permettant de concilier vie professionnelle et vie privée à tous les niveaux de la hiérarchie.
- Valoriser les compétences dites « féminines » et les parcours « atypiques ».
- Le statut de parentalité doit être neutre : tous doivent avoir le même accès aux formations et aux promotions, quels que soit leur état civil ou leur situation familiale.
- Soutenir les parents pour les gardes d'enfants : place de crèche, contribution financière, garde d'enfant malade.
- Travailler sur la flexibilisation du temps et de l'organisation: temps partiel, horaires variables ou annualisés.
- Développer et valoriser le congé parental rémunéré.
- Lutter contre le présentisme. Favoriser un télétravail partiel, et adapter les horaires des réunions aux contraintes privées.

Ma conclusion: la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale concerne aussi bien les hommes que les femmes. Si les employeurs s'appliquent à mener une politique interne favorable à la famille, cela aura des retombées sur le bien-être des employés et la productivité globale de l'entreprise s'en ressentira.

Monique Lafargue pour Hestia

2) Atelier et conférence & débat, le vendredi 14 novembre 2014

« Le travail des mères / des mères au travail »

Organisés par la Ville de Vernier dans le cadre de leur premier forum sur l'emploi.

Atelier : une charte d'entreprise c'est offrir le meilleur cadre pour l'employé et pour l'employeur, car cela permet de négocier, de suivre et même d'anticiper les différentes étapes de vie d'une mère et d'un père au travail. Différentes pistes qui sont un véritable plus, pour les parents et pour l'entreprise :

- Flexibilité : horaires – géographique – organisationnelle
- Planning défini à l'avance - Vacances scolaires mieux réparties
- Job sharing
- Crèche en entreprise
- Favoriser le congé parental et le temps partiel pour les pères
- Espace d'écoute

Conférence :

Thierry Apothéloz, maire de Vernier : " à Genève, 60% de mères travaillent. "

Céline Schoeni, historienne à l'Université de Genève : " les rôles sociaux sont fortement sexués, le travail rémunéré est productif, et le travail non-rémunéré est reproductif ! "

- En 1960 les femmes qui deviennent mère arrêtent de travailler
- En 1970 elles arrêtent puis reprennent
- En 2010 elles diminuent souvent leur temps de travail mais n'arrêtent plus de travailler

Laurence Bachmann, sociologue à l'université de Genève : " il y a une division sexuée du travail. Le travail familial est sans salaire et sans horaire, et ce sont les femmes qui diminuent ou arrêtent de travailler et prennent en charge la sphère domestique, le ménage, les enfants. Tandis que les hommes à l'arrivée des enfants s'investissent souvent encore plus dans leur travail professionnel. Le travail des femmes est encore souvent un travail d'appoint. Les femmes s'arrêtent parfois de travailler pour s'occuper de leurs enfants, car il n'y a pas assez de places de garde et, ou les horaires ne sont pas satisfaisants. S'installe alors assez vite une perte de confiance et de compétences, car le monde professionnel bouge vite et a de plus en plus d'exigences. Il faut alors penser à la réorientation ou à la reconversion. "

Ma conclusion : il est important d'accompagner et de soutenir les familles dans leur parcours de vie, tous sortent gagnant si différentes possibilités peuvent être proposées, car chacun pourra trouver ce qui correspond le mieux à sa famille. Mais tant qu'il n'y a pas de volonté politique et sociétale forte, les choses risquent de prendre encore beaucoup de temps avant un changement conséquent pour les familles. Suite au vote du 9 février 2014 pour un recours moindre à l'immigration, le travail des femmes est plus que jamais une nécessité pour la Suisse.

Monique Lafargue pour Hestia

3) Colloque « **La révolution silencieuse** » les 20 et 21 novembre 2014 à Genève

Organisé à l'occasion des 25 ans de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. C'est à Genève qu'a été conçue et rédigée la 1^{ère} déclaration des droits de l'enfant en 1924.

Il y a eu une forte prise de conscience internationale à ce moment-là, (au lendemain de la guerre) : il faut protéger spécifiquement les enfants.

Il y a 54 articles concernant les enfants de 0 à 18 ans, ils traitent avant tout de la protection, de la promotion et de la participation des enfants dans la société.

Elle est ratifiée par tous les états du monde sauf les Etats-Unis et la Somalie.

« L'enfant est à la fois un être complet et inachevé, et c'est pourquoi il doit être respecté, protégé, éduqué. » Cette phrase a été la base pour définir les droits de l'enfant.

En 1989 l'ONU a adopté une Convention Internationale relative aux droits de l'enfant, contraignante du point de vue juridique. La Suisse a ratifié cette Convention en 1997, et la Constitution genevoise reconnaît en 2013 les droits fondamentaux des enfants; la Ville de Genève a fait de l'année 2014, L'Année de l'enfance, en organisant notamment ce colloque et en menant bon nombres d'actions.

Les Etats ont un devoir d'éducation citoyenne : renseigner sur les droits et les devoirs de chacun, et transmettre le savoir et les compétences.

Il y a deux types de droits :

- les droits de créance: concerne la famille, les conditions de vie, la protection et la santé
- les droits de liberté: de pensée, de religion, de conscience, d'expression et d'association

L'Office de l'enfance et de la jeunesse à Genève (OEJ) pour 2014 c'est 100'000 jeunes, de 0 à 19 ans dans le canton. Les défis pour ce service :

- développer le soutien aux parentalités
- trouver des places d'accueil pour les petits
- renforcer l'éducation à la santé
- suivre qualitativement des mesures de protection

Concernant la pauvreté en Suisse: les enfants sont touchés de plein fouet, puisque un tiers d'entre eux sont à l'aide sociale! Cela a des conséquences sur leurs parcours individuels, mais aussi des conséquences collectives et sociales. Comment y remédier ? Lutter contre les inégalités en ayant des réformes aussi bien sociales que fiscales.

Plusieurs intervenants sont très intéressants :

Serge Tisseron nous parle de sa règle 3-6-9-12 ans pour les écrans (TV, console, internet, réseaux sociaux).

Yves Raibaud nous parle de nos villes androcentrique, des villes faites par et pour les hommes.

Conclusion :

Il faut écouter déjà les tout petits.

Un travail de fond est à faire, car les adultes ont de la peine à céder de leur pouvoir.

On ne doit jamais se satisfaire de ce que l'on a déjà atteint, il y a toujours des points à améliorer et une souffrance à soulager.

Monique Lafargue pour Hestia

Réalisations en cours et projets 2014

Journal Clafg Centre de liaison des associations féminines genevoises

Rédiger un article présentant l'association et ses prestations dans leur journal.

Ecole professionnelle de gestionnaire en intendance

- La consulter à nouveau pour le site Internet, que désire-t-elle faire apparaître comme informations sur notre site
- Présenter notre association et nos activités aux apprenantes.

Ressources humaines : recrutement

Nous devons nous préparer à répondre aux demandes de plus en plus nombreuses d'accompagnement social individualisé à domicile, dans cette optique nous avons planifié pour le début de l'année 2015 des entretiens de recrutement. A ce jour deux personnes ont été engagées et sont déjà en activité chez Hestia et les candidatures de 2 autres personnes ont été retenues.

Plaquette de présentation de l'association et plaquette sur nos prestations

Seront toutes deux actualisées en 2015.

Contacteur le service des prestations complémentaires à Genève - SPC

Pour leur présenter l'éventail de nos prestations et étudier la possibilité d'une prise en charge de ces dernières, pour personnes bénéficiaires.

Formation du Comité

Une formation sur la recherche de fonds a été planifiée en 2015 à l'attention du comité

Formation continue des intervenantes de l'aide sociale à domicile d'Hestia

Des formations sont organisées chaque année, en fonction du public-cible et de l'évolution des besoins. En prévision pour 2015 : une formation professionnelle continue sur la gestion du budget et le désendettement avec une intervenante spécialisée, pour répondre aux besoins de jeunes adultes avec diverses problématiques. Suite à une demande de l'action éducative en milieu ouvert (AEMO-FOJ-AGAPE) qui se renseignait sur nos prestations.

Actualisation du site Internet

Le comité a travaillé sur le design, la structure et le contenu du site, notamment sur :

- la présentation et le contenu de la page d'accueil, choix d'un design plus dynamique, hiérarchisation des rubriques par ordre d'importance pour le public, adaptation du logo pour une meilleure visibilité.
 - Ajout de rubriques, compléments et actualisation d'informations jugées importantes par le comité.
- Cette première adaptation était incluse dans le coût global du site Internet, si bien qu'elle n'a pas occasionné de frais supplémentaires, mais elle a demandé de nombreuses heures de travail, tant de la part du comité, de la personne en charge de la rédaction et de l'organisation du contenu, de la personne en charge du design, que celle en charge de la structure et de la programmation.
- Ce site a été conçu et programmé de manière à ce qu'il soit adaptable en tout temps et évolutif.
- Depuis qu'il a été mis en ligne nous avons plus de demandes de renseignements sur nos activités.

Recherche de forces vives

Le volume d'activité augmente et les sollicitations en relation avec notre mission aussi, c'est pourquoi nous avons besoin de ressources humaines bénévoles, dans des domaines de compétences variés liés à nos buts et à nos prestations :

- Pour intégrer le comité
- Pour rédiger des articles à publier sur le site, dans divers journaux
- Pour se rendre aux formations continues et journées d'étude en lien avec notre mission
- Pour nous représenter aux invitations de divers acteurs de la vie associative et auprès d'instances publiques, par exemple aux réunions de la plateforme des associations féminines du canton de Genève, en présence d'un conseiller d'Etat.
- Autres...

Rapport rédigé par :

Colette Martin, Isabelle Macheret, Josette Keiser, Teresa Dias, membres du comité

Monique Lafargue, consultante sur les questions familiales

Martine Ouaknine, consultante en gestion et management